

Les mille sources de la Colère

AVRIL 2011

Futures règles de mutations : où en est-on ?

On arrive maintenant à la fin d'un cycle de discussion débuté en septembre 2010 et qui concernait l'ensemble des futures règles de gestion de la DGFIP. En ce qui concerne les mutations et plus particulièrement les critères d'affectation, l'administration a acté dès le début le critère de l'ancienneté comme un principe fort. Elle a proposé de prendre le critère de l'ancienneté administrative pour classer les agents, celui-ci existant déjà pour tous les agents de la filière fiscale ainsi que pour les A de la filière gestion publique. Elle a affirmé que des garanties seront données aux agents C et B de la filière gestion publique, afin de conserver leurs droits acquis selon le critère de l'ancienneté de la demande.

La CGT a été la seule organisation syndicale à revendiquer une bonification à l'ancienneté de la demande. L'objectif de cette bonification était de prendre en compte dans la demande de l'agent, les années d'attente pour une affectation, par rapport à un agent qui fait la même demande d'affectation pour la première fois mais dispose d'une ancienneté supérieure. Ainsi la prise en compte de cette bonification aurait permis de tenir compte de la persistance de la demande de l'agent sur les mêmes choix, afin d'obtenir une installation proche de ses centres d'intérêts et de son projet de vie.

Les déclarations arrivent...

La grande nouveauté du cru 2011 est la suppression des traditionnelles réceptions en mairie pour le SIP de Brive. Encore une mission de service public sacrifiée sur l'autel des suppressions d'emplois. Verra-t-on cette année encore des municipalités réagir en affrétant des bus pour transporter les contribuables jusqu'au SIP ?

En attendant le manque de moyens humains va encore cruellement se faire sentir cette année et personne n'est dupe : les discours rassurants de la hiérarchie (« on fera ce qu'on pourra ... ») ne sont là que pour amadouer les agents. Le moment venu, il faudra que tout soit fait bien ou mal, et si les carottes ne sont pas suffisantes, c'est le bâton qui sera de rigueur. Dans le rôle de l'âne ? Toujours les mêmes !

Assistance informatique – la CID est là

A ne pas confondre avec la célèbre tragi-comédie cornélienne, c'est simplement le nom de votre nouvelle Cellule Informatique Départementale née de l'union à venir des CMI et CMIB dans le cadre de la DLU. Rattachée à la future direction

locale pour une période de 12 à 18 mois elle dépendra ensuite de la DISI de Clermont-Ferrand.

Quels seront ses moyens pour mener à bien sa mission d'assistance ? Pourrons nous toujours dans ces conditions bénéficier d'une assistance de proximité comme tel est le cas actuellement ? L'avenir nous le dira même s'il faut bien l'avouer, c'est le scepticisme qui est de rigueur.

O rage ! O désespoir ! Seront peut être les seuls mots que nous prononcerons désormais face à nos futurs bugs informatiques ou pannes matérielles.

le bétail ne travaillerait plus à OK Corral ...

Il y a un problème d'effectif dans les conservations des hypothèques du département : tout le monde le sait et tout le monde sait également que les suppressions d'emplois régulières de ces dernières années sont à l'origine du problème. Si on ajoute les départs en retraite récents ou à venir des chefs de contrôle, la situation devient intenable. Une seule solution : demander le renfort de la brigade nationale pour colmater les brèches. Allez donc jeter un petit coup d'œil sur ces demandes signées par la

directrice (consultable sur Direct'O Notes à la date du 4 avril). On y apprend que les 3 agents affectés à la conservation de Brive depuis le 1er septembre dernier sont inexpérimentés et n'apportent donc aucune productivité... les intéressés apprécieront ! Il n'y a plus qu'à espérer que ce coup de poignard dans le dos ne soit pas le fruit revanchard d'une CAPL locale où la CGT s'est battue pour que les règles d'affectation soient respectées. En tous cas la lecture intégrale de la demande nous fait penser que le shérif en chef entretient entre les deux conservations un climat digne des plus mauvais westerns spaghetti, une méthode de management vieille comme le monde ...

Les CHS bientôt rebaptisés CHSCT : à bon entendeur, salut !

Le Document unique (non adopté par le CHS) et son plan annuel de prévention sortis pour 2010 à grand renfort de groupes de travail ont fait long feu. La CGT s'est émue lors du CHS du 21 mars dernier du sort fait à ces documents dont l'annualité semble déjà tombée aux oubliettes. Cette omission devrait être réparée au prochain CHS !

Une réunion de travail sur les risques psychosociaux est programmée pour le 10 mai, la ténacité est de rigueur, le fameux questionnaire sur le ressenti des agents devrait suivre : nous avons vraiment hâte de pouvoir étudier cet état des lieux quand la présidente du CHS répond « réingénierie des process » au constat de malaise au travail ! Merci à M. l'inspecteur Hygiène et sécurité qui a rappelé à cette occasion que les CHS deviendront bientôt CHSCT : Comité Hygiène et sécurité sur les Conditions de Travail ! À bon entendeur, salut.

En bref : à Meymac la recherche d'un local sans radon est toujours en cours et à Brive le local de consultation du médecin de prévention sera maintenu.

Toutes les revendications inscrites sur le cahier du CHS ont été satisfaites, des travaux de réfection (sol, mur etc) seront entrepris pour améliorer les conditions de travail des collègues.

✂

Participez nombreux aux stages organisés par le CHS : maniement d'extincteurs ; recyclage code de la route ; premier secours et recyclage ; sauveteur secouriste du travail et recyclage.

L'action sociale toujours en danger

Lors du CDAS du 28 mars dernier et suite au projet de réorganisation de l'action sociale, une proposition de vœu inter-syndical a été soumise à la présidente pour le maintien des délégations départementales et de leurs moyens actuels. Elle a refusé de voter cette proposition au prétexte que le CDAS n'est pas compétent pour voter des décisions nationales. Cette approche technocratique n'étonne finalement pas même si on aurait pu espérer finalement un peu plus de soutien au niveau local. Cette réorganisation fait peser de lourdes menaces sur l'action sociale départementale et une fois de plus l'administration s'est défilée.

Ce sont donc les agents qui s'exprimeront – à nouveau – seuls et sans le soutien de la hiérarchie locale contre ce projet rétrograde, cela c'est traduit par la remise à la présidente de la pétition massivement signée.

Y a pas l'feu !

L'accueil du SIP de Tulle est bruyant : on ne le répétera jamais assez. Faute d'avoir anticipé cette question au moment de sa conception, On tente maintenant de rectifier le tir en bricolant des solutions à pas cher (y a plus d'sous ?). C'est ainsi qu'on est parti en convoi chercher au SIP de Brive quelques panneaux anti-bruit dont personne n'avait l'usage (pourquoi ? Trop efficaces ?). A peine mis en place, l'équipe de sécurité de la cité administrative les a faits retirer illico au motif qu'ils ne répondaient pas aux normes anti-incendie. Ils sont maintenant entreposés dans un box de réception inutilisé dont le détecteur de fumée a péri noyé après une fuite d'eau...

Et si on confiait l'insonorisation du hall à la société Tepco ?



Bulletin d'adhésion

Nom : _____ Prénom : _____

Catégorie : _____ Grade : _____ Echelon : _____ Tps partiel : _____

Résidence administrative : _____ Structure : _____

CGT FINANCES PUBLIQUES

SIP de Tulle - Cité Adm - Place Martial Brigouleix - 19011 TULLE CEDEX

Contact : 06 60 87 03 12